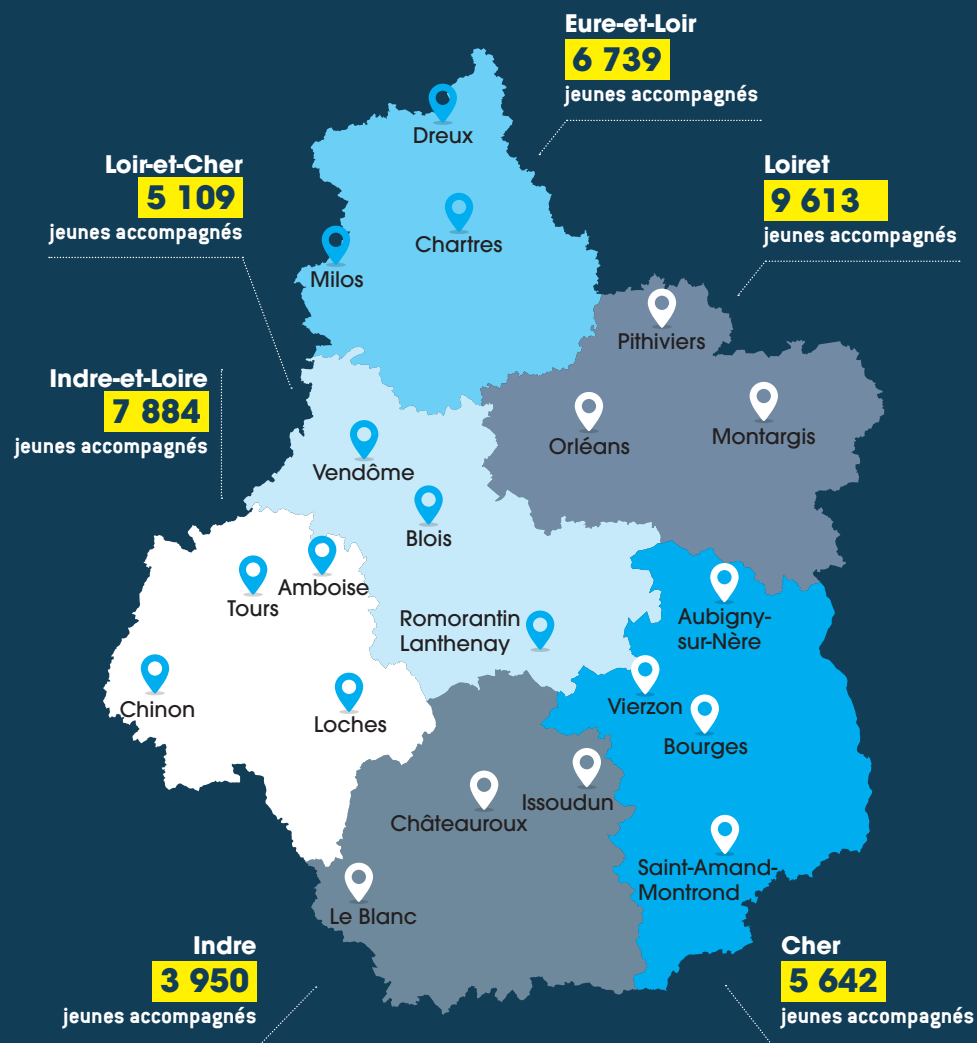


**20 MISSIONS LOCALES
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
291 points d'accueil, 443 salariés**



Directeur de la publication: Pierre GARCIA - Réalisation: SESE (Service Etude, Statistiques, Evaluation) Publication: mars 2020 - www.goodby.fr



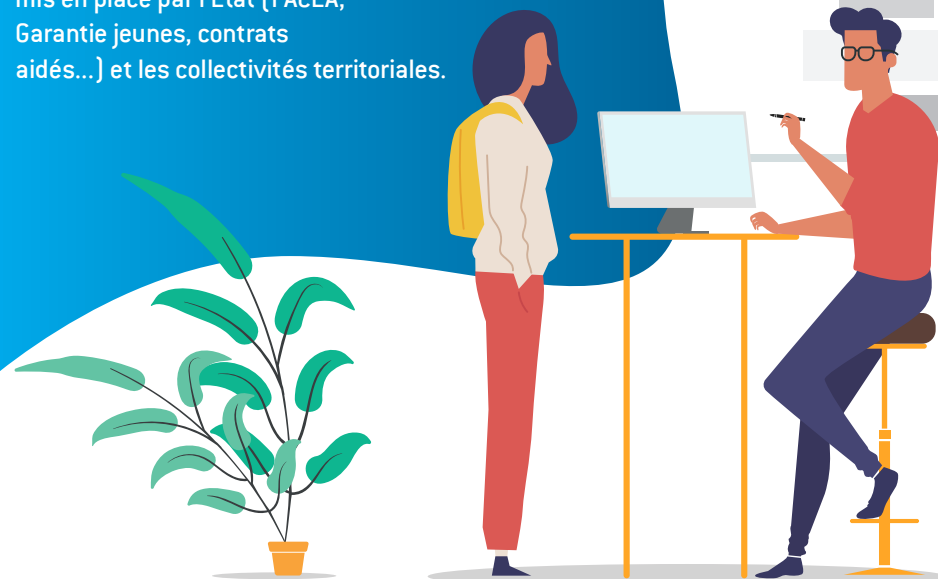
Association Régionale des Missions Locales
Amicentre-Val de Loire
10 rue Saint-Etienne • 45 000 ORLEANS
02 38 77 97 74

DIRECCTE INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2018

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



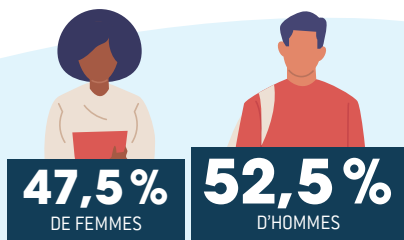
L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Région Centre-Val de Loire

centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



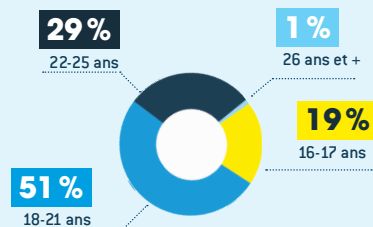
38 937 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DU CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2018



1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans

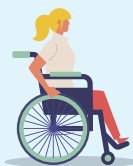
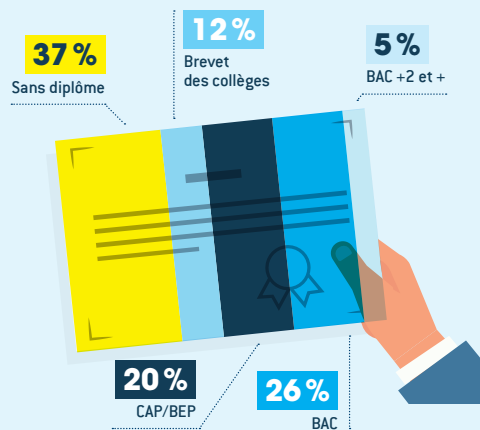
RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



15 629
jeunes **nouvellement**
accueillis en 2018

Plus d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (51%)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



1 208
jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**

Plus d'1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire

20,6%

des jeunes accompagnés en 2018 résident en ZRR*, soit 8 021 jeunes.



15,8%

des jeunes accompagnés en 2018 résident en QPV*, soit 6 152 jeunes.



3 328 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2018

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

5 137
ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

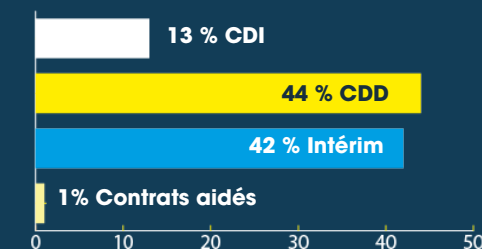
14 443
ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

4 868
ont accédé à une formation, dont 1 064 sont retournés en scolarité

4 952
sont entrés dans le cadre de la co-traitance entre missions locales et Pôle emploi

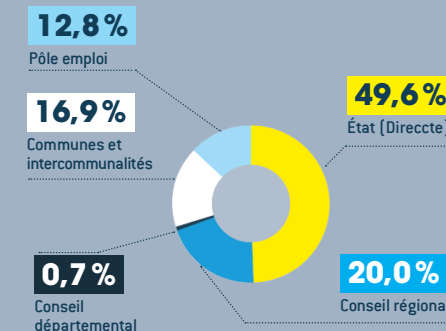
1 648
ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Au total, **27 468** contrats ont été signés



Le financement des missions locales en région

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.



*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.